

## LE RAPPORT UNIVERSITE- TERRITOIRES EN CONTEXTE AFRICAIN : UNE LECTURE A PARTIR D'EXPERIENCES AU SENEGAL

*Sambou Ndiaye \**

### Introduction

Jadis cloisonnée et symbole de la suprématie du savoir scientifique, l'université au Sénégal, après avoir vécu des crises cycliques, questionne de plus en plus sa mission de service public. Les tendances récentes perceptibles dans plusieurs universités du pays mettent en relief un positionnement marqué autour de la troisième mission de l'enseignement supérieur, à savoir le service à la collectivité autour d'un fort ancrage territorial. Si une masse critique d'expériences est en passe de se constituer autour de cet enjeu, il reste néanmoins le fait que le rapport université- territoire appelle la définition d'un cadre stratégique plus approprié dans un contexte de réformes institutionnelles tant dans le secteur de l'enseignement supérieur que dans celui de la décentralisation- territorialisation.

Le texte part du cas du Sénégal pour étudier l'évolution et la configuration du rapport université-territoire dans un contexte africain. Le premier point décrit l'itinéraire de l'université au Sénégal en vue de repérer les trois niveaux de relations entre université et territoires. Le second point présente l'expérience d'une plateforme nationale de gestion des connaissances en développement local participatif, à savoir le concours national sur les pratiques innovantes en développement local. La troisième partie qui traite du cas d'un dispositif de co-construction de savoirs et de co-production d'actions entre acteurs territoriaux et milieu universitaire, permettra d'illustrer l'expérience de l'Alliance de recherche- actions- Université- territoires. Enfin, la conclusion dégagera des enseignements et des perspectives.

### **Le rapport université-territoires, une tendance récente mais forte des universités sénégalaises**

Service à la communauté, service à la collectivité, chercheur citoyen, responsabilité sociale de l'université, troisième mission de l'enseignement supérieur...la multiplicité des termes employés en vue de consacrer les relations entre le milieu universitaire et son environnement démontre une prise de conscience de plus en plus généralisée à travers le monde. Les relations peuvent prendre diverses formes allant de la mise en œuvre de services sociaux en faveur de communautés, de la collaboration stratégique entre laboratoire de recherche et entreprises, de l'accompagnement de diverses dynamiques du territoire par la communauté universitaire, ou encore de la mise en œuvre de projets de recherche partenariale...A l'échelle de certaines universités, des dispositifs spécifiques avec des lignes de financement dédiées sont relevés.

---

\* *Sambou Ndiaye*, professeur et chercheur, Alliance de recherche-actions Université-Territoires, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

C'est que les universités ne peuvent plus se cantonner à leur position de temple de production et de transmission de savoirs ou de pôle de recherche scientifique et de formation de compétences. Dans un contexte de « glocalisation » (concurrence mondiale misant sur les ressources liées à la proximité territoriale), l'implantation d'une université sur un territoire demeure un facteur stimulant de renforcement de l'attractivité, voire, du capital socio territorial, de l'émergence d'un système local d'innovations ou d'un milieu innovateur, bref, une valeur ajoutée pour la promotion du développement territorial. De même, les territoires offrent diverses opportunités pour l'université, en termes d'essaimage territorial, de terrain d'expérimentation des savoirs, une offre diverse de services de proximité, un bassin de main d'œuvre, un espace social en vue de construire un sentiment d'appartenance territoriale.

Au Sénégal, la caractérisation de l'université demeure plurielle. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar mise en place en 1959 à la veille de l'indépendance avec pour objectif de former les cadres et intellectuels africains, traduisait le symbole d'un système universitaire extraverti et élitiste, assujéti aux orientations du colonisateur. Durant les années 1970 avec la politique d'africanisation du personnel et des programmes, l'université apparut comme un foyer rebelle de remise en cause systématique, partie prenante du mouvement de Mai 1968. Outre cet engagement dans le mouvement de contestation sociale du mode de régulation post coloniale, l'université n'a pu échapper à une perception ambiante qui la décrit comme un milieu cloisonné et isolé revendiquant une connaissance supérieure parce qu'objective et produisant des connaissances peu opérationnalisées. Du fait de la concentration de l'enseignement supérieur dans la capitale Dakar positionnant ainsi l'UCAD ou encore l'ENEA (devenue ESEA) comme des universités nationales, de l'offre de formation déconnectée des réalités parce que calquée souvent sur celle des universités occidentales, de l'absence de relation avec leur territoire d'implantation, les universités n'ont pu échapper à cette critique sourde interrogeant leur utilité sociale d'autant plus, qu'elles fonctionnaient presque exclusivement sur la base de financement public.

Ce sera à la faveur de la mise en place d'universités en régions et de la mise en œuvre du système LMD (Licence, Master, Doctorat), que des initiatives innovantes vont se démultiplier autour de la relation université- territoire. En effet, après l'Université Gaston Berger de Saint-Louis en 1991, le Sénégal s'est doté d'universités régionales : Université de Thiès, Université Alioune Diop à Bambey, Université Assane Seck en Casamance, l'Université Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niassé, Université virtuelle dans plusieurs régions. Signalons qu'un cadre institutionnel et stratégique favorable vient de consacrer, à travers la Loi n° 2015-02 du 06 janvier 2015 relative aux universités publiques, le service à la communauté comme une mission de l'université, à côté de l'enseignement et de la recherche, ouvrant ainsi la voie à la troisième mission de l'université.

### **Les trois niveaux de relations entre universités et territoires**

Au Sénégal, les relations entre université et territoire peuvent être repérées au moins à trois niveaux.

Le service à la communauté rend compte de diverses activités d'utilité publique en faveur des communautés : recrutement en faveur des populations résidant aux alentours de l'université notamment pour des postes sans qualification, accès gratuit aux services médicaux des universités, activités de reboisement, offre de services de santé, d'alphabétisation, d'initiation à l'informatique ou encore de micro crédit pour les communautés, promotion de l'environnement...Par exemple, l'UCAD organise chaque année des activités citoyennes (ACU) en direction des communautés consistant en des actions de reboisement, de consultation sanitaire, d'alphabétisation, d'initiation aux TIC...L'UGB de Saint-Louis avait mis en place un Centre régional de ressources communautaires permettant à 16 villages environnants de pouvoir bénéficier d'un vaste programme de formation, un Conseil d'Orientation sur les Relations avec les Milieux Economiques avec le Domaine d'Initiative et d'Innovation Economique (D2IE). On note également, la ferme agricole visant à favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Malgré l'ampleur prise par les activités de service à la communauté au niveau de la plupart des universités du Sénégal, elles traduisent une relation unilatérale dénotant une approche assistantielle et humanitaire qui maintient les communautés dans l'attentisme et la dépendance. En outre, malgré la volonté affichée, le service à la collectivité souffre la plupart du temps, de déficit de ressources humaines qualifiées en la matière, de moyens d'intervention limités, de déficit de suivi et d'appropriation territoriale limitée de ces activités. Enfin, le service à la communauté n'est pas intégré ni dans les apprentissages, ni dans les programmes d'enseignement, ni dans les crédits. Autrement dit, la mobilisation des étudiants et enseignants engagés dans de telles dynamiques reste encore peu valorisée dans les évaluations ou dans la promotion de leur carrière. Inscrit comme activité obligatoire disposant de crédit, le service au communauté constituerait une bonne opportunité de renforcement de l'engagement citoyen des étudiants et de leur éducation en général.

Le deuxième niveau de relation peut être repéré à travers l'offre de formation des universités de plus en plus articulée aux potentialités économiques de leur territoire d'implantation. Il s'agit souvent de formations bâties sur la demande du marché et axées sur les compétences. Une telle tendance participe à la spécialisation des universités désormais partie prenante du développement territorial, tout en offrant des opportunités d'insertion socio-professionnelle aux diplômés. Elle a été facilitée par la professionnalisation des cursus de formation avec notamment la démultiplication des masters et licences professionnels. Dans ce cadre, des perspectives de renforcement du capital humain territorial peuvent être relevées à travers l'offre de certificats de compétences qui sont des formations courtes et pratiques qui n'imposent pas certaines barrières d'entrée à l'université comme le baccalauréat. Toutefois, l'offre de formations articulée aux potentialités des territoires n'a pas encore débouché sur la construction de partenariat opérationnel entre milieu universitaire et secteur économique territorial. Autrement dit, la collaboration autour de projets communs entre le milieu universitaire de la recherche et de la formation et les milieux économiques territoriaux (filiales porteuses, chambres consulaires, organisations socio professionnelles...) reste un terrain encore vierge malgré les multiples opportunités qu'elle recèle.

Enfin, le troisième niveau de relation université- territoire met en relief les expériences émergentes de recherche partenariale. C'est qu'à la fois les activités de services à la communauté ainsi que l'articulation de l'offre de formation aux potentialités des territoires n'impliquent pas suffisamment les communautés à la co-production de savoirs et ne contribuent pas à la valorisation du savoir endogène. C'est pourquoi, refusant le risque d'appauvrissement symbolique des communautés, la recherche partenariale promeut la co-construction des projets de recherche et la co-production d'actions de développement entre milieu universitaire et acteurs territoriaux. Prônant un renversement de la posture épistémologique positiviste au profit d'une démocratisation du processus de production du savoir, la recherche partenariale se propose une mise en commun des connaissances, des compétences et des ressources en vue de coproduire de nouvelles connaissances et initier des actions de développement. Même si elle n'échappe pas aux conflits de logiques et de pouvoir entre les parties prenantes et questionne les dérives militantes du chercheur tout en exigeant beaucoup d'investissements en temps et en médiation, la recherche partenariale semble jeter les bases d'un partenariat plus engageant entre université et territoires.

Si le service à la communauté ainsi que l'articulation de l'offre de formation aux potentialités territoriales restent des tendances établies, la recherche partenariale par contre demeure une tendance émergente et balbutiante. Sur un autre plan, les territoires n'exploitent pas suffisamment leur relation avec les universités implantées sur leur espace. Les collectivités locales ainsi que les acteurs du secteur privé notamment, n'appréhendent pas encore suffisamment les enjeux et ne démontrent pas pour le moment de leadership pour saisir l'opportunité que constitue l'implantation d'universités territoriales. C'est ce qui explique le fait que jusqu'à présent, les universités soient absentes des processus de planification locale et plus généralement, des dynamiques de promotion du développement territorial.

### **Le concours national sur les pratiques innovantes en développement local: une plateforme nationale de gestion des connaissances en développement local participatif**

L'organisation pour la première fois au Sénégal d'un concours national sur les pratiques innovantes en développement local (CN), résulte du constat du décalage entre la diversité des dynamiques de développement local portées par une multiplicité d'acteurs d'une part, et d'autre part, de l'absence d'une masse critique d'informations capitalisables et susceptibles de dégager les traits structurants, les tendances lourdes, les leçons apprises de ces expériences. Un tel décalage explique d'ailleurs le fait que les innovations dont sont porteuses les expériences de développement local soient cloisonnées, peu reconnues par les pouvoirs publics et peu diffusées, courant ainsi le risque d'essoufflement précoce. C'est en cela que le CN, initié par le Ministère de la gouvernance locale, du développement et de l'aménagement du territoire (MGLDAT) à travers le programme CIDEL, avec l'appui de la coopération italienne et de KIP International, a cherché à contribuer à l'identification, la capitalisation et la diffusion au niveau national et international les expériences les plus significatives de développement local portées par des acteurs territoriaux, particulièrement les collectivités locales et les organisations communautaires de base.

Le classement des expériences primées a donné les résultats suivants:

<b>Classement des expériences d'organisations communautaires de base primées</b>
--

<b>1<sup>er</sup></b> : Revalorisation et promotion du Fonio précuit (Kédougou)
---

<b>2<sup>ème</sup></b> : Expérience de développement territorial : le cas de l'Union Interprofessionnelle des Agro-Pasteurs de l'Arrondissement de Rao (Saint-Louis)
--

<b>3<sup>ème</sup></b> :Gestion de l'environnement et des ressources naturelles (Sédhiou)
---

<b>Classement des expériences des collectivités locales primées</b>
---

<b>1<sup>er</sup></b> :Valorisation du bas fond de Ndinderling : culture du riz en hivernage et du maraichage en contre saison (Fatick)
---

<b>2<sup>ème</sup></b> Expérience de lutte contre la malnutrition : la culture de la spiruline (Casamance)
--

<b>3<sup>ème</sup></b> : Système de gestion des ordures ménagères : l'expérience de la commune de Sandiara (Thiès)
--

Les résultats atteints par le CN peuvent être appréciés à travers notamment :

- la mise en place d'un comité scientifique autonome multi acteurs composé d'universitaires provenant des différentes universités du Sénégal ainsi que des praticiens du développement local provenant de l'administration centrale et des services régionaux;
- l'installation de comités régionaux de pré sélection garantissant la subsidiarité dans l'identification des expériences les plus innovantes;
- la réalisation de vingt-huit études capitalisations sur les 28 expériences pré sélectionnées dans les 14 régions afin d'alimenter le choix du comité national de sélection. Des étudiants provenant des universités et encadrés par des enseignants ont été à la base de ces études;
- la réalisation de films documentaires sur les six meilleures expériences;
- la tenue d'une cérémonie de remise des prix présidée par le Ministre chargé du développement local;
- la publication d'articles dans la revue Universitas forum ainsi que dans d'autres revues scientifiques;
- l'exposition des expériences primées au Sénégal et à l'étranger (Milan Expo 2015...).

En tant que processus innovant de production de connaissances sur les territoires à partir d'expériences portées par les acteurs territoriaux, le CN a contribué à combler dès sa première phase, à l'absence d'une masse critique d'informations sur les expériences de développement local au Sénégal. Il a facilité le décroisement entre chercheurs et praticiens du développement local et plus largement, la promotion d'une collaboration soutenue entre le milieu universitaire et le milieu des politiques publiques. Il a suscité certaines initiatives comme la mise en place d'un réseau national des praticiens et universitaires en développement économique et territorial, la création de IDEAL Afrique (Initiative pour un développement économique alternatif local en Afrique), l'édition d'une plateforme virtuelle de connaissances

sur le développement local (en cours), le développement de partenariats entre milieux universitaires et les praticiens du développement local. C'est dans ce cadre d'ailleurs que l'Université Gaston Berger de Saint Louis a initié un certificat de compétences en développement économique local et en développement territorial à l'intention des acteurs territoriaux (2017/ 2018).

La reprise d'autres éditions du concours national autour de thématiques spécifiques ou élargies à d'autres acteurs (les femmes, le secteur privé local, les jeunes, les migrants de retour...) reste aujourd'hui très attendue par les acteurs territoriaux. C'est pourquoi, son institutionnalisation qui pourrait donner lieu à une convention entre les ministères du développement local et de l'enseignement supérieur, accompagnée du développement de partenariats entre universités sénégalaises et italiennes sur les thématiques liées au développement local participatif, constituerait une garantie pour sa pérennité.

### **Une démarche de recherche partenariale: l'expérience de l'ARUT sur la réforme de l'hydraulique rurale**

L'Alliance de Recherche-actions Université-Territoires (ARUT) est un dispositif partenarial regroupant des chercheurs et des acteurs territoriaux (collectivités locales, société civile, OCB, services publics, dispositifs d'appui...) en vue de coréaliser des recherches ainsi que des interventions au service du développement territorial. Les activités de recherche, ressorties des besoins formulés par les acteurs du milieu, sont réalisées à travers une collaboration soutenue et un apprentissage mutuel entre chercheurs et acteurs territoriaux engagés dans la co-construction des savoirs. L'ARUT appelle dès lors à une révision des fondements épistémologiques, voire paradigmatiques de la recherche universitaire conventionnelle pour engager de nouvelles relations entre universitaires et acteurs territoriaux, comme l'indique le tableau suivant :

<b>Variables</b>	<b>Recherche conventionnelle</b>	<b>Recherche partenariale</b>
Commande	Milieu universitaire	Commande communautaire ou territorial
Finalité	Finalité académique	Finalité de connaissance et d'action
Composantes	Chercheurs universitaires	Chercheurs, acteurs territoriaux, partenaires, institutions publiques
Relations sujet/Objet	Le sujet est neutre et la communauté est objet	L'objet est sujet et le sujet est objet
Forme organisationnelle	Hiérarchique, relations verticales	Gouvernance, relations horizontales
Lieu d'évaluation	Milieu universitaire, validité scientifique	Milieu universitaire et social, validité scientifique et sociale
Base de généralisation	A tendance universelle	Au cas par cas

Du point de vue organisationnel, l'ARUT regroupe deux collèges : celui de la communauté universitaire composée d'enseignants-chercheurs et d'étudiants et celui des acteurs territoriaux composés de praticiens et de professionnels du développement territorial, d'élus locaux, d'entrepreneurs, d'organisations communautaires, de la société civile locale. Les parties prenantes se mobilisent autour des chantiers partenariaux établis en fonction des thèmes ou des enjeux.

C'est dans ce cadre que le projet SENSE (suivre ensemble les services publics d'eau en région de Saint-Louis) est né à partir d'une initiative commune portée par l'UGB, le GRET, l'agence régionale de Développement de Saint Louis et la fédération des associations d'usagers de forage. Partant du déficit de communication dans la mise en œuvre de la réforme de l'hydraulique qui promeut le remplacement de la gestion communautaire par une délégation de services à un opérateur privé, le projet SENSE vise à réaliser des recherches en vue de proposer des dispositifs de représentation crédibles des usagers dans le sens d'une régulation inclusive du service public d'eau. Au niveau de la démarche, on note, au même titre que les autres parties prenantes, une implication technique et opérationnelle des associations d'usagers dans l'élaboration du dossier de projet, dans la détermination de l'objet et des questions de recherche, dans la validation des résultats et enfin, dans la mise en œuvre de ces derniers. Au niveau du mode d'organisation, l'ARUT s'appuie sur une gouvernance multi acteurs avec une instance décisionnelle de pilotage, de coordination et de gestion où toutes les décisions sont co-construites.

Cette expérience balbutiante de recherche partenariale visant à co-construire des savoirs et à co-produire des actions de développement, reste traversée par plusieurs défis: les conflits de logiques et d'acteurs, les risques de dérives militantes du chercheur, la domination technique des chercheurs et des dispositifs d'appui sur les leaders associatifs, et enfin, les risques de défection d'acteurs durant le processus. Enfin, se pose une application/ valorisation différenciée des résultats en fonction de la vision et de l'agenda de chaque partie prenante.

## **Conclusion**

Au Sénégal, les relations université- territoires sont reconnues mais ne disposent ni de cadre institutionnel et stratégique, ni de document d'opérationnalisation qui leur permettraient de transformer radicalement la vision traditionnelle des universités. Toutefois, elles se sont imposées de fait à la faveur de la densification de la carte universitaire au niveaux de plusieurs régions, des initiatives prises par les universités, des incidences induites par l'implantation territoriale des universités qui accordent de plus en plus d'importance au service à la collectivité ou encore, des activités réalisées par des chercheurs. De telles tendances ont besoin d'un cadre institutionnel stratégique favorable définissant les conditions d'un partenariat stratégique et durable entre université- territoires, pour se consolider ou prendre de l'expansion.

Les acteurs territoriaux, même s'ils ont de la difficulté à s'approprier les universités implantées sur leurs territoires, ont manifesté des demandes fortes en termes de valorisation des savoirs endogènes, de validation des acquis, d'offre de formations courtes et opérationnelles n'exigeant pas des barrières d'entrée, de renforcement du capital humain territorial, d'accompagnement à

la capitalisation de leurs pratiques, d'appui conseil pour leurs initiatives de développement territorial ou pour des outils de marketing territorial, de veille et d'intelligence territoriales... Le contexte de la seconde phase de l'Acte III de la décentralisation ouvre à ce propos de prometteuses perspectives en termes de territorialisation des universités régionales ou encore de repositionnement de ces dernières comme partie prenante stratégique des pôles territoriaux de développement en construction, contribuant ainsi, à un meilleur arrimage entre les secteurs de l'enseignement supérieur et du développement territorial.